

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail du Comité Social et Economique (CSE)

Exercer efficacement son mandat.

Formation agréée par
la **DREETS PACA**
par arrêté préfectoral

 **5 jours (35h)**

 ☒ **présentiel**

 **Devis sur demande transmis sous 48 h** – Tarif HT (exo TVA) par jour de formation
De 990 € à 1190 € à partir de 4 personnes
(Possibilité inter-entreprise de 250 à 360 € par personne)

 **Dates à fixer conjointement** (délai d'accès à partir de 10 jours)

Objectifs :

Acquérir ou développer les compétences en matière de **méthodes et d'analyse relatives aux missions du Comité Social et Economique** en lien avec la **Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail**.

Méthode pédagogique :

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation afin de repérer les besoins spécifiques.

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage.

Utilisation de films vidéo, apports théoriques et pratiques (outils), QCM, études de cas, exercices applicatifs.

Possibilité de réaliser des exercices applicatifs sur les documents de l'entreprise (Règlement intérieur, Document Unique...)

L'échange est privilégié, un temps est consacré aux questions-réponses.

Les supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire.

Évaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation à l'aide d'applications et de QCM.



Membres du Comité Social Economique



Animateurs : Juriste spécialisée en Droit Social et Consultante spécialisée en Sécurité – Qualité – Environnement



Pas de prérequis

Programme

Animée par notre Juriste spécialisée en Droit Social

Introduction

I- Mise en place du Comité Social et Economique

- I.1 Seuil d'effectif
- I.2 Elections
- I.3 Les autres IRP prévues par la loi

II- Fonctionnement du CSE

- II.1 Composition – Rôles du secrétaire, trésorier, président...
- II.2 Les réunions : périodicité, ordre du jour...
- II.3 Les 6 commissions
- II.4 Les moyens du CSE
- II.5 Les budgets du CSE
- II.6 Le règlement intérieur

Atelier sur le règlement intérieur de son entreprise

III- Attributions du CSE

- III.1 Attributions liées à la marche générale de l'entreprise
- III.2 Attributions liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail
- III.3 Information
- III.4 Consultations

IV- Les expertises du CSE

- IV.1 Cas de recours
- IV.2 Modalités de prises en charge financière

*Animée par notre Consultante spécialisée en
Sécurité – Qualité – Environnement*

I- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- I.1 Conditions de mise en place de la CSSCT
- I.2 Missions de la CSSCT
- I.3 Moyens des membres de la CSSCT

II- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques professionnels

- II.1 Enjeux de la sécurité
- II.2 Notions de prévention
- II.3 Préparer l'évaluation des risques
- II.4 Obligation générale de sécurité
- II.5 Identifier les risques
- II.6 Classer les risques
- II.7 Proposer des actions de prévention

III- L'information et la formation des travailleurs

- III.1 L'affichage et la signalisation
- III.2 La formation à la sécurité
- III.3 La formation à la conduite pour certains équipements de travail

IV- Les risques liés aux substances chimiques

- IV.1 L'identification des produits chimiques
- IV.2 Le règlement CLP
- IV.3 Le règlement REACH

V- Les risques liés à l'aménagement des locaux

- V.1 Les risques liés à l'aération et à l'assainissement
- V.2 Les risques liés au bruit et aux vibrations
- V.3 La circulation dans l'entreprise
- V.4 Les risques liés à l'éclairage
- V.5 Le risque électrique
- V.6 Le risque d'explosion
- V.7 Le risque d'incendie
- V.8 Le risque thermique

VI- Les risques liés aux facteurs humains

- VI.1 Les risques liés aux addictions en entreprise
- VI.2 Les risques psychosociaux
- VI.3 Les troubles musculo-squelettiques

VII- Les risques liés aux activités

VII.1 Le risque routier

VII.2 Le risque biologique

VII.3 Les risques liés à l'amiante

VII.4 Les risques liés aux rayonnements ionisants

VII.5 Les risques liés à l'utilisation des machines et équipements de travail

VII.6 Les risques liés à certaines activités

VII.7 Les risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures

VII.8 Les risques émergents

VIII- Évaluer les risques dans son entreprise

VIII.1 Détecter une situation dangereuse

Atelier sur les risques professionnels dans son entreprise

VIII.2 Intervenir sur une situation dangereuse

VIII.3 Comprendre et savoir rédiger le Document Unique

Atelier sur le Document Unique de son entreprise

IX- Les contrôles et responsabilités de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail

IX.1 Les contrôles en matière de santé et de sécurité au travail

IX.2 Les accidents du travail et maladies professionnelles

IX.3 La responsabilité pénale de l'employeur

IX.4 La responsabilité civile de l'employeur

X- Connaître et travailler avec les acteurs de la prévention (Médecine du travail, Inspection du travail, CARSAT...)

X.1 Les missions des services de santé au travail

X.2 Le rôle du médecin du travail

XI- La pénibilité au travail

XI.1 Les éléments constitutifs de la pénibilité

XI.2 La prévention de la pénibilité

XI.3 La déclaration des expositions : le compte pénibilité

XII- Gérer les accidents du travail

XIII- Gérer les interventions des entreprises extérieures

XIV- La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

XIV.1 S'engager dans une démarche RSE

XIV.2 Mettre en œuvre une démarche RSE au sein de son entreprise

Conclusion